

**SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE  
ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt et un mars à dix heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 10 mars 2023, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de Réunion du port de commerce à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

**Etaient présents :**

<b>Membres titulaires du Comité syndical</b>	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	x	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		x
M. Christophe SUEUR		x
Mme Ghislaine GUILLEN	x	
Mme Fabienne LABARRIERE	x	
M. Christophe BERTAUD		x
M. Hervé BLANCHE	x	
M. Sébastien BOURBIGOT		x
M. Alain BURNET		x
M. Emmanuel ECALE		x

<b>Membres suppléants du Comité syndical</b>	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE ( <i>suppléante de Gérard PONS</i> )		x
Mme Françoise de ROFFIGNAC ( <i>suppléante de Caroline CAMPODARVE</i> )		x
Mme Marie-Pierre QUENTIN ( <i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i> )		x
M. Loïc GIRARD ( <i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i> )		
M. Lionel PACAUD ( <i>suppléant de Christophe BERTAUD</i> )	x	
M. Eric AUTHIAT ( <i>suppléant de Hervé BLANCHE</i> )		x
M. Dimitri BUISSON ( <i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i> )		x
M. Thierry LESAUVAGE ( <i>suppléant de Alain BURNET</i> )	x	
Mme Lydie DEMENE ( <i>suppléante de Emmanuel ECALE</i> )		x

<b>Autres que Membres du Comité syndical</b> (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental		x
M. Olivier TREGRET - CARO		x
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		x
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	x	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		x
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	x	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de Membres votant :	6
Nombre de suffrages exprimés :	6
Votes Pour :	6
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2023/08

**OBJET :** Recrutement d'un mécanicien grutier en Contrat de droit privé à Durée Déterminée avec possibilité d'évolution en Contrat de droit privé à Durée Indéterminée

Considérant que le Syndicat Mixte du port de commerce de Rochefort/Tonnay-Charente est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC),

Considérant la nécessité de pourvoir au recrutement d'un mécanicien grutier,

Considérant la convention Collective Nationale des Ports et Manutention,

Le Comité Syndical :

**DECIDE :**

1°) d'approuver le recrutement d'un mécanicien grutier à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023 selon les conditions suivantes :

- Contrat de droit privé à durée déterminée avec possibilité d'évolution en contrat de droit privé à durée indéterminée.
- Application de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Poste correspondant au Niveau C échelon 1 de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention.
- Temps complet
- Rémunération équivalente au Niveau C échelon 1 à 3 (selon expérience et compétences) de la Convention Collective Nationale des Ports et Manutention + primes + 13<sup>ème</sup> mois.

2°) autoriser son Président à signer le contrat de travail y afférent.

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS